

Les hauts fonctionnaires des Etats-Unis rapportent que, depuis la réunion du 22 mai tenue par les deux Gouvernements à Washington, D.C., des progrès considérables ont été réalisés dans le programme de construction d'usines pour le traitement des eaux résiduaires dans les municipalités américaines. A cette époque, 495 millions de dollars avaient été accordés à 156 projets dans la région des Grands lacs depuis la signature de l'Accord. Leur coût total, y compris le financement fédéral, étatique et local a été de 776 millions de dollars. Du 22 mai au 20 septembre, des subventions fédérales additionnelles de 245 millions de dollars ont été accordées à 73 projets dans le Bassin des Grands lacs, dont le coût total atteindra 323 millions de dollars. Depuis la signature de l'Accord, l'Administration fédérale américaine a accordé 740 millions de dollars à 221 projets dans la région des Grands lacs, soit globalement plus de 1.1 milliard de dollars.

A noter tout particulièrement, durant la période de mai à septembre, 51% des 480 millions de dollars accordés aux projets des Etats riverains des Grands lacs l'ont été pour des projets dans le Bassin des Grands lacs, soit un taux sensiblement supérieur à l'ancien qui était de 31%. Depuis les débuts, environ 38% des fonds fédéraux américains octroyés aux Etats riverains des Grands lacs, dans le cadre de la loi sur l'antipollution de l'eau de 1972, l'ont été pour le Bassin des Grands lacs.

L'Ontario pour sa part rapporte que, depuis la dernière rencontre, sept projets ont été menés à bonne fin et que 85% des riverains canadiens seraient équipés d'installations convenables pour le traitement des eaux résiduaires. Quatre-vingt deux pour cent des habitants sont actuellement servis par des installations secondaires ou équivalentes pour le traitement des eaux résiduaires.

Les deux parties se sont déclarées satisfaites des conclusions de la Commission selon lesquelles la pollution de la région inférieure des Grands lacs, particulièrement du lac Erié, semble avoir cessé de croître et le déversement de phosphore a diminué de part et d'autre du Bassin, selon les recommandations de l'Accord.

Sur les 466 installations pour le traitement des eaux résiduaires des municipalités qui exigent l'élimination du phosphore dans la partie américaine du Bassin des Grands lacs, 218 sont équipées des dispositifs voulus. Avant la fin de 1975, on escompte que 300 de ces installations élimineront le phosphore des eaux, réalisant donc les objectifs fixés dans le cadre de l'Accord. Durant la même période, on prévoit qu'environ 200 usines pour le traitement des eaux résiduaires en Ontario utiliseront un dispositif d'élimination du phosphore.

Pour apaiser l'inquiétude des Etats-Unis au sujet de l'acide nitriuo triacétique (NTA), utilisé pour remplacer le phosphore, les deux parties ont échangé les résultats de leurs récentes recherches dans ce domaine.

Convenant que la CMI préconise à juste titre une meilleure analyse des données de la qualité de l'eau, les deux parties ont entrepris, avec la collaboration du Conseil établi sous l'égide de la CMI, de pousser l'usage des méthodes communes parmi les autorités compétentes concernées et d'insister